

# Communalement vôtre

Martelange - juin 2019



## Commune de Martelange

☎ Lu - Ma - Me - Ve: 09h00 - 12h00

Je: 14h00 - 19h00

☎ 063/60 01 73 ✉ [loraine.georges@publilink.be](mailto:loraine.georges@publilink.be)

🌐 [www.martelange.be](http://www.martelange.be)

Excellentes  
vacances !

## → Sommaire

→ Sommaire .....	2
→ Édito .....	3
→ Actualités.....	4
→ Etat civil décembre 2018 - mai 2019 .....	10
→ Bon à savoir .....	11
→ Dossier spécial - Focus. Changement du plan de secteur: approbation définitive du PCA dit "Fockeknapp-Tannerie".....	13
→ Martelange, bientôt une commune "Green Deal, Cantines Durables".....	16
→ Des nouvelles du hall sportif .....	18
→ Les activités du syndicat d'initiative.....	19
→ Zoom sur l'agenda des prochains mois... ..	20
→ Artisan... une passion ET un métier!.....	22
→ Calendrier.....	23
→ Les Jeudis de Terroir .....	24

### → À tous les membres des associations sportives et culturelles, des comités de village, ... de notre commune



Nous aimerions, lors de prochaines éditions du bulletin communal, vous mettre à l'honneur. Pour ce faire, n'hésitez pas à nous transmettre une présentation, quelques photos et surtout l'agenda de vos animations pour les prochaines activités.

**Tous ces renseignements peuvent être transmis à la responsable du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.)**

 Cynthia Goeury  
 [cynthia.goeury@gmail.com](mailto:cynthia.goeury@gmail.com)



## → Édito

Madame, Monsieur,

Depuis la prestation de serment des élus du 3 décembre 2018, le Conseil communal s'est déjà réuni à plusieurs reprises pour examiner et voter des dossiers importants. Dans ce numéro du bulletin d'information vous lirez toute l'actualité communale de ces derniers mois, à savoir:

- ✓ un dossier spécial consacré au nouveau quartier vital à réaliser entre les rues de l'Église et de la Chapelle,
- ✓ les différentes facettes des finances communales,
- ✓ l'évolution de la vie administrative,
- ✓ l'agenda des activités.

En ce qui concerne la Région wallonne, nous sommes très satisfaits des investissements prévus, attendus depuis longtemps déjà.

- ✓ En matière de sécurité, nous venons de recevoir une excellente nouvelle: la N4 va être rénovée entre La Folie et l'entrée de Martelange. La Région wallonne débloque un budget de 4 200 000€ pour relifiter complètement cet axe routier fort fréquenté et particulièrement accidentogène. Les travaux devraient normalement se réaliser en 2020.

- ✓ Autre voirie dangereusement endommagée à la suite des variations météorologiques: la route de Radelange, plus spécifiquement

entre la rue de la Poste et l'entrée du village de Radelange. Une enveloppe budgétaire de 600 000€ est consacrée à la rénovation de cette voirie.

- ✓ Dans le cadre des travaux de la route de Radelange est prévu l'aménagement d'une piste cyclable qui reliera le pont en bois du "Ranch" à la piste cyclable se trouvant à la hauteur de la rue des Néfliers avant le pont de Radelange. Cette réalisation, tant attendue depuis de longues années, va sécuriser le déplacement des piétons et des cyclistes vers le village de Radelange et Bastogne.

Enfin, dans le domaine de la santé, le dossier de la construction de la maison de santé à la route de Radelange suit son cheminement administratif. Aussitôt que le permis de bâtir sera délivré et que le marché public sera octroyé, ce chantier pourra commencer. Une date? Probablement en automne 2019.

Bonne lecture de cette information communale. Nous vous souhaitons une belle saison estivale seul-e, en famille ou entre amis. Profitez de chaque rayon bénéfique du soleil.

## → Actualités

### Notre argent sert à quoi? Quelles sont les dépenses en cette année 2019?

Le budget communal a été approuvé pour cette année 2019



Budget communal 2019	Service ordinaire (frais de fonctionnement)	Service extraordinaire (investissements)
Recettes globales	4 257 947,99€	4 599 618,39€
Dépenses globales	3 719 135,01€	4 599 618,39€
Boni global	538 812,98€	0€

#### Les grandes recettes ordinaires:

- ✓ Fonds des frontaliers: 329 879€.
- ✓ Fonds des Communes versé par la Région wallonne: 1 378 051€.
- ✓ Taxe égouts: 31 000€.
- ✓ Taxe Impôt Personnes Physiques (IPP) sur les revenus: 163 305€.
- ✓ Taxe immobilière (Précompte Immobilier - PI): 344 586€.
- ✓ Revenus provenant des loyers perçus = 125 000€.
- ✓ Vente de bois: 58 000€.

#### Les grandes dépenses extraordinaires pour ce budget 2019:



- ✓ Aménagement du centre de Grumelange et construction d'une salle de village pour tous les jeunes et les moins jeunes: 750 000€ avec un subside de 500 000€.
- ✓ Agrandissement de la Résidence "Le Martinot" avec création de 9 appartements pour personnes âgées pour le prix de 1 200 000€ et un subside de 750 000€.
- ✓ Entretien de plusieurs voiries (quartier Saint-Nicolas, clos de la Hardt, rue de l'Ardoisière, dessus de la rue de l'Eglise) pour plus de 120 000€ avec un subside de 65 000€.
- ✓ Plaine de jeux pour Radelange pour le plaisir de tous les enfants et les ados, coût estimé à 140 000€!
- ✓ Construction d'une partie des voiries du lotissement du Fockeknapp pour un montant estimatif de 700 000€ en 2019.
- ✓ Construction de la maison médicale afin de pouvoir soigner tous les martelangeois sans effectuer des déplacements. Coût de l'opération: 300 000€ avec un subside de 125 000€.



## La commune aide de nombreuses personnes, des associations et des institutions. Voyez plutôt ...

- ✓ 128 824,35€ pour les frais de police en 2019.
- ✓ 104 589,46€ pour la zone de secours. (pompiers)
- ✓ 190 000€ pour le CPAS et aider les citoyens martelangeois. Les frais pour les candidats réfugiés étant pris en charge par le fédéral.
- ✓ 1 832€ pour le festival musical "Rock A' Grume" à Grumelange destiné aux personnes présentant un handicap: le subside représente 1€/habitant.
- ✓ 3 638€ pour l'ASBL "Martelange Carnaval ASBL" qui a superbement organisé le carnaval. Cette aide sert à payer les services de sécurité agréés présents lors de cette grande manifestation qui attire des milliers de personnes.
- ✓ 458€ pour l'ASBL SOLAIX qui a pour mission de mettre en œuvre toute initiative susceptible de répondre aux difficultés individuelles et collectives en lien avec les assuétudes. L'intervention est de 0,25€/habitant.
- ✓ 1 896€ pour la Maison du tourisme Haute-Sûre Forêt d'Anlier en Ardenne constituée des communes de Habay, Neufchâteau, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Fauvillers et Martelange.
- ✓ 5 300€ pour l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie au niveau du développement des villages.
- ✓ 5 169€ pour la cotisation Idélux, intercommunale de la province du Luxembourg.
- ✓ 16 000€ pour la cotisation au Parc naturel qui organise de multiples activités et réflexions au niveau de notre nature.
- ✓ 7 600€ pour la cotisation à l'Agence de Développement Local afin de soutenir nos commerces, indépendants, gîtes, ...
- ✓ 1 000€ pour soutenir le club de football.
- ✓ 300€ pour tous les autres clubs sportifs et culturels de la commune.



## → Actualités

### Et au niveau administratif dans la commune, quoi de neuf?

#### **Prestation de serment d'un agent constatateur en matière de sanctions administratives communales (SAC).**

Mr Xavier DESLTANCHE a suivi une formation pour pouvoir constater les infractions qui peuvent faire l'objet de sanctions administratives. L'objectif poursuivi est de sanctionner les personnes qui ne respectent pas, entre autres, la propreté publique, l'ordre public, le mobilier urbain, ...

Notre agent va constater les infractions et le Fonctionnaire sanctionnateur provincial pourra infliger une amende administrative dès la transmission du procès-verbal rédigé par l'agent communal. Nous ne tolérerons plus les incivilités dans nos rues.



#### **Engagement d'un nouvel agent en communication!**

Cet agent sera chargé de la mise à jour du site internet de la commune, de la rédaction et la publication des informations et bulletins communaux. Il se chargera également de la mise à jour des différents canaux de communication afin de fournir l'information la plus juste et la plus complète possible au citoyen. Cet engagement se fait en association avec la commune de Fauvillers, l'agent prestera un mi-temps dans chaque commune à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

#### **Engagement d'un agent administratif dès le mois de septembre 2019.**

De nombreuses législations se sont ajoutées ou ont été modifiées durant ces dernières années, ce qui implique la présence d'un personnel très bien formé: protection des données personnelles (RGPD), réalisation d'un plan stratégique transversal (PST), ... Il est indispensable d'engager un-e gestionnaire de marchés publics, des projets, des assurances et de la gestion administrative du personnel.

#### **Le Plan de Cohésion Sociale continue chez nous!**

Le service existe depuis 2014 et est financé par la Région wallonne à hauteur d'environ 19 000€ par an. Un agent travaille à mi-temps afin d'élargir et de continuer à offrir un panel d'activités pour tous les publics. Le plan 2020-2025 est en phase d'approbation.



#### **Remplacement d'un conseiller CPAS démissionnaire: Mr Courtois Michaël**

En mars 2019, Monsieur COURTOIS Michaël a donné sa démission en tant que conseiller du Conseil de l'action sociale pour des raisons personnelles et professionnelles. Le groupe MVE présente Mr Guy QUINET pour le remplacer.

## Des travaux dans ma commune... toujours pour plus de convivialité, de sécurité et de nouveautés!



### Rénovation de la Rue de Habay.

Le Collège souhaite rénover la "rue de Habay" qui a besoin d'un grand lifting. Pour ce faire, nous allons totalement la réhabiliter pour un montant de près de 500 000€ et 420 000€ pour la SWDE.

- ✓ Renouveler les conduites d'eau
- ✓ Sécuriser la voirie en la rétrécissant
- ✓ Prévoir un trottoir pour les piétons

### Construction de 2 logements tremplins à la hauteur du "Pré Fleuri".

Ces deux logements sont repris dans un projet inscrit dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ils seront situés route de Neufchâteau, à quelques mètres de la rue des Néfliers. La commune bénéficie d'un subventionnement important de la Région wallonne qui s'élève à 80% jusqu'à 500 000€. Un auteur de projet a été désigné en mai dernier.

### Equipped en eau et électricité du futur village de vacances au lieu-dit "Le Ranch".

Après 20 ans de procédure et de recherche d'un promoteur, une société privée est enfin intéressée à construire, à ses frais, une trentaine de chalets en bois.

Pour ce faire, il est indispensable d'y amener l'eau et l'électricité. La commune doit donc prendre en charge les infrastructures en eau et en électricité estimées à 60 000€ TVAC. Un bail emphytéotique prévoira un canon annuel à verser à la commune pendant la durée du bail d'un minimum de 27 ans.



### Aménagement du site du belvédère de Martelange.

Le Belvédère a été totalement dégradé il y a plusieurs années. L'objectif est de le réhabiliter car c'est un point de vue exceptionnel sur la vallée de la Sûre et la majestueuse forêt d'Anlier. Le coût estimatif de la rénovation s'élève à 120 000€ TVAC. Une demande de subside a été introduite auprès du Commissariat Général au Tourisme à hauteur de 80 % des dépenses.



### Construction de la maison de santé.

Construction en fin d'année d'un nouveau bâtiment en contrebas de la crèche communale comprenant 4 cabinets médicaux. Les parkings existants ne seront pas impactés par cette réalisation. Le coût de construction de cette maison de santé est estimé à 301 593,78 TVAC avec un subside de 100 000€ de la Région wallonne et un de 25 000€ de la Province.

## → Actualités

### La commune de Martelange, et cela depuis des années, à l'écoute de ses citoyens, renouvelle les nouvelles commissions:

#### Nouvelle C.C.C.A. (Commission Communale Consultative des Aînés)

Cette commission des aînés réfléchit sur le devenir des seniors dans notre commune. Composition: BELKACEM Marie Catherine, BLEES Roland, CLEMENT Gilberte, DERNOEDEN René, DESSET Reneilde, GENGLER-MALCORPS Chantal, GENTGEN Yvon, JACOB Claude, KIMUS Rodolphe, SCHAECK-PELS Antoinette, SIMON-MEISCH Marie-Louise, TAYENNE Françoise.

Le conseil communal a désigné Stéphane MERTZ, Echevin du 3<sup>ème</sup> âge comme président de la commission des aînés, et Roland THOMAS comme représentant communalux.

#### Nouvelle C.C.A. (Commission Communale de l'Accueil)

Cette commission est divisée en 5 composantes:

##### Représentants communaux:

- ✓ FELLER Cindy (présidente) (suppléant WATY Daniel)
- ✓ WAGNER Patricia (suppléant KENLER Thierry)
- ✓ DUFOND Olivier (suppléant HUBERTY William)

##### Représentants des établissements scolaires:

- ✓ ORBAN Laura (suppléant LEPONCE Caroline)
- ✓ SIMON Florence (suppléant ANDRÉ Géraldine)

##### Représentants des personnes qui confient les enfants:

- ✓ WARRAND Pauline (suppléant SAMAIN Corinne)

##### Représentant de l'accueil sur la commune:

- ✓ FLEURY Céline (suppléant PONCIN Justine)
- ✓ BOUVE Ines (suppléant REUTER Eléonore)
- ✓ WILMOTTE Laurence (suppléant RECKINGER Charlotte)

##### Représentants des services ou institutions autres:

- ✓ STILMANT Laetitia (suppléant ADAM Damien)
- ✓ DUYSSENS Marilyn (suppléant LIEGEOIS Fiona)
- ✓ LAMBERT Coralie (suppléant DE CUYPER Aurélie)

#### Nouvelle C.C.A.T.M. (Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)

La C.C.A.T.M. a été voté par le Conseil communal en mai dernier et est en phase d'approbation par le Gouvernement wallon.

##### Les mandataires communaux:

- ✓ MERTZ Stéphane (suppléant KENLER Thierry) pour la majorité
- ✓ HUBERTY William (suppléant RAUSCH Viviane) pour la minorité.
- ✓ M. WATY Daniel, ayant l'aménagement du territoire dans ses compétences, siègera sans voix délibérative dans cette C.C.A.T.M.

##### Les citoyens:

- ✓ SCHAECK Jean-Louis, Martelange présenté comme Président.
- ✓ DAKHIA Karim, Martelange (suppléant PAQUET Raymond, Martelange).
- ✓ REMY Michel, Martelange (suppléant 1 ADAM Jean-Claude, Martelange - suppléant 2 DUVETER Etienne, Grumelange).
- ✓ CHETTER Adrien, Martelange (suppléant DESSY Charles, Martelange).
- ✓ CAMBIER Philippe-Henry, Radelange (suppléant BLEES Roland, Radelange).
- ✓ KERGER Rolande, Martelange, (suppléant 1 GENTGEN Yvon, Martelange, suppléant 2 SCHOER Sandra, Martelange).
- ✓ ORY Denis, Grumelange, (suppléante BELKACEM Marie-Catherine, Martelange).

#### La CLDR continue sa mission

Pas de renouvellement, mais la Commission Locale de Développement Rurale continue sa mission et sert de relais entre la population et les autorités communales. La nouveauté cette année est d'essayer de mettre en place des groupes de travail chargés d'approfondir une problématique spécifique, de proposer des solutions à un problème et de suivre des projets.





## Présentation du PAED du 23 mai à la CLDR et la CCATM

### Nouveau Plan Energie-Climat pour la commune de Martelange

Le changement climatique est devenu une préoccupation importante de la population. C'est pourquoi, la commune de Martelange a décidé de revoir ses efforts à la hausse.

En 2015, la commune s'est inscrite dans un programme européen de réduction des gaz à effet de serre. Ce programme a été revu en 2018 et vise une diminution à hauteur de 40% des émissions sur le territoire communal pour 2030 (année de référence: 2006). Dans ce cadre, des travaux ont été opérés sur divers bâtiments publics (compteurs à mazout sur les citernes des bâtiments publics afin de relever et contrôler la consommation, isolation et changement de chaudière à la maison de village, etc). La commune a également entrepris des sensibilisations à l'égard des citoyens et a mis en place un projet de thermographie offert aux citoyens intéressés en 2018.

Fin 2018, une convention de partenariat avec l'ASBL APERe dans le cadre du projet européen Implement afin d'effectuer le bilan global et revoir le plan d'action a vu le jour. Cette aide extérieure a permis à la commune de Martelange de présenter le 23 mai 2019 son nouveau plan d'action reprenant ses nouvelles ambitions aux membres de la CLDR et de la CCATM. Ces derniers ont donc pu découvrir en primeur les différentes actions à mettre en place

En effet, durant les dix prochaines années, la commune compte mener **une politique ambitieuse** dans ce domaine pour satisfaire ses objectifs. On notera parmi les projets phares du dossier: des tiers investissements importants pour le placement de panneaux photovoltaïques, le passage de l'éclairage public en LED, la mise en place d'une plateforme de rénovation ou d'une centrale d'achat.

Les citoyens auront également l'opportunité d'amener leur pierre à l'édifice. Lors de la présentation du 23 mai, des groupes de travail ont été constitué afin de réfléchir à des actions à mener sur le territoire de la commune. De plus, une permanence délocalisée sur la commune des Guichets de l'Énergie devrait être mise en place en 2019 et ainsi permettre d'amener les informations sur divers domaines (primes de la région wallonne, conseil sur les chaudières, les audits, etc) directement aux citoyens intéressés.

**Pour pouvoir mener à bien ce grand défi qui nous concerne tous, nous vous invitons tous à améliorer notre façon de consommer l'énergie et ainsi réduire l'empreinte écologique de notre territoire.**

# → État civil décembre 2018 - mai 2019



## NAISSANCES

27/11/2018 FLEURY Luka  
 28/12/2018 MAGRIT Anaïs  
 31/12/2018 DUPONT Mélya

15/03/2019 WANTIER Louis  
 15/04/2019 BUSAIN Rose  
 22/04/2019 COTMAN NIS Callisté

## MARIAGES

19/01/2019  
 PIERRE Flore et REGOJA Dejan

16/02/2019  
 WIJATYK Joanna et LABBE Michel

21/02/2019  
 CAILTEUX Malvina et VERBIST Mikaël

25/05/2019  
 BOUVY Stéphanie et MEIS Sascha

25/05/2019  
 LAMAND Murielle et SCHMIT Philippe



## DÉCÈS

112/12/2018 CHRISTOPHE André  
 17/12/2018 MALANDRI Odette  
 04/01/2019 WAGNER Juliette  
 11/01/2019 REMY Balthazar  
 25/01/2019 THIRION Guy  
 12/02/2019 BOCKELER Raymond  
 16/02/2019 REUTER Yvonne  
 26/02/2019 DALLEMAGNE Charles  
 26/02/2019 DEVILLET Joséphine  
 19/03/2019 MOULIN Loïc  
 21/03/2019 TRUM René  
 28/03/2019 PEIFFER Dominique  
 08/05/2019 SCHROEDER Ernest  
 21/05/2019 ROUSSELLE Micheline

## → Bon à savoir

### Nouveau: Les actes d'état-civil disponibles dans toutes les communes

Depuis le 31 mars 2019, tous les actes d'état civil dressés il y a moins de 100 ans (50 ans pour les actes de décès, 75 pour les actes de mariage) sont délivrés électroniquement, sous forme de copie ou sous forme d'extrait, au départ de la Banque de données des actes de l'état civil (BAEC).

Il n'est plus nécessaire de se rendre auprès de la commune qui a dressé l'acte d'état civil pour en obtenir un extrait ou une copie.

La demande peut donc être introduite auprès de n'importe quelle commune de Belgique, indépendamment du domicile du demandeur et de la commune qui a dressé l'acte.

§ Une copie mentionne des données originales de l'acte et l'historique de l'état de la personne que l'acte concerne. Les copies mentionnent, le cas échéant, la base sur laquelle l'acte est établi.

§ Un extrait mentionne les données actuelles de l'acte sans l'historique de l'état de la personne que concerne l'acte.

Les personnes qui ont droit à des copies ou des extraits sont limitées à l'entourage proche de l'intéressé. Leur délivrance est fortement limitée pour des raisons liées à la protection des données à caractère personnel.

#### **Demande**

La demande peut se faire sur place à la Maison Communale,

- Par la personne concernée par l'acte, munie de sa carte d'identité;
- Par un tiers, à savoir:
  - époux, épouse, cohabitant légal;
  - représentant légal;
  - ascendants ou descendants;
  - notaire et avocat;
  - héritiers
- Par un mandataire muni d'une procuration dûment remplie et signée et la carte d'identité du mandant (A défaut, une copie recto-verso bien lisible de la carte).

#### **Validité**

- En Belgique: 6 mois
- A l'étranger: 3 mois

#### **Coût**

Gratuit

### **Bientôt en vacances? N'oubliez pas de commander vos documents de voyage à temps!**

Tout enfant belge de moins de 12 ans qui quitte le territoire belge doit être en possession d'un document d'identité.

En Europe, la carte kids ID suffit, pour les autres pays, il peut être nécessaire d'avoir un passeport. Pour savoir si vous avez besoin d'un passeport vous pouvez consulter le site des Affaires Etrangères.

Pour faire une demande de Kids-ID, rendez-vous à l'administration communale au moins 3 semaines avant votre départ, muni d'une photo d'identité (sur fond clair uni). Vous devez exercer l'autorité parentale sur l'enfant et être accompagné de celui-ci pour faire la demande. Coût: 6,40€

Pour plus d'informations, contactez le service population: 063/60 01 73



## → Bon à savoir

### Une remorque? Pensez à la déclarer...

Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à effectuer des activités de jardinage, quelques travaux ou un nettoyage de printemps. Vous êtes donc peut-être amenés à utiliser une petite remorque pour transporter des déchets verts ou autres objets encombrants.

Mais saviez-vous que votre remorque doit faire l'objet d'une déclaration dès son usage sur la voie publique?

En effet, les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 38,41€ pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 79,73€ pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg.

#### Comment déclarer votre remorque?

Il suffit d'utiliser le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le portail de Wallonie.

Pour mettre fin à la taxation si vous n'utilisez plus votre remorque, vous devez révoquer votre déclaration au moyen du même formulaire en indiquant la date de "mise hors d'usage". Si votre remorque n'est pas déclarée et que vous faites l'objet d'un contrôle sur la voie publique, vous serez soumis à la perception immédiate de la taxe augmentée d'une amende de 100€ minimum.



### Obligation de déclaration des chiens dangereux

Face à l'actualité révélant un nombre encore trop élevé d'agressions causées par des chiens réputés dangereux ou au comportement agressif, certaines mesures s'imposent à leurs propriétaires:

- ☑ Au domicile: il revient au propriétaire du chien d'élever son animal de compagnie afin qu'il ne présente pas de risque pour son entourage.
- ☑ Dans le jardin privé: il lui appartient de prendre des dispositions telles que le chien soit maintenu dans cet espace privé - clôture d'une certaine hauteur renforcée dans le bas - attention si les prescriptions urbanistiques n'autorisent pas ce style d'aménagement, la détention d'un chien dit dangereux est interdite.
- ☑ Hors de la propriété privée et sur la voie publique: le port d'une laisse, voire même d'une muselière, est obligatoire.

**La liste non-exhaustive des chiens considérés comme dangereux est la suivante: American Staffordshire Terrier, English Terrier, Pitbull Terrier, Fila Brasileiro, Tosa Inu, Akita Inu, Dogo**

**Argentino, Bull Terrier, Mastiff, Ridgeback Rhodesian, Dogue de Bordeaux, Band Dog, Rottweiler .**

Toute personne sera tenue de déclarer, dans les 3 mois, l'acquisition d'un chien dit dangereux auprès de l'administration communale. Pour ce faire, le propriétaire doit se munir du passeport du chien délivré par son vétérinaire.

**Pour de plus amples renseignements: service population 063/ 60 01 73**





## → Lotissement "FOCKEKNAPP-TANNERIE"

**Dossier spécial - Focus sur l'approbation définitive du Plan Communal d'Aménagement (PCA) dit " FOCKEKNAPP-TANNERIE"**

Après des années de réflexion, d'études, de multiples réunions et de concertations, le Conseil communal s'est à nouveau positionné sur ce dossier vital pour son devenir.

Nous sommes à l'aube du défi démographique que va connaître notre société au cours des 15 prochaines années avec le vieillissement de la population et l'allongement du temps de vie. La Région chiffre d'ailleurs à 330 000 le nombre d'habitants en plus en Wallonie d'ici 2030!

Le challenge? Offrir un toit à tous et permettre à tous les habitants d'aujourd'hui et de demain de pouvoir se loger à un prix acceptable. La Commune pose les premiers jalons de ce projet audacieux et créatif qui va booster Martelange.

Ce projet est dynamisant sur le plan économique, social, culturel et créateur de perspectives nouvelles. Cette décision s'inscrit dans la lignée de tous les dossiers déjà réalisés: l'installation de la maison communale au moulin, l'accueil du Parc Naturel, le développement des équipements collectifs dans le fond de la vallée, l'offre de services variés à différents groupes de personnes (de l'enfance aux aînés).

**"Gouverner, c'est prévoir". Le rôle de la Commune et de ses élus est de faire face à l'avenir, c'est-à-dire, dès maintenant, de préparer et d'organiser l'adaptation de nos villages dans la perspective de l'horizon 2030 et même après.** Dans ce contexte, la notion de durabilité s'impose. Elle doit tenir compte du coût de l'énergie, des changements climatiques et de l'environnement, de la mobilité, du bien-être de tous, de la qualité de vie dans nos quartiers, ...

Nous savons que le plan de secteur corsète notre développement et qu'il faut innover, imaginer, créer. Permettons à nos enfants, à notre jeunesse, à nos familles de trouver leur place parmi nous. Ne les obligeons pas à s'installer ailleurs où les coûts peuvent être nettement supérieurs.

Alors avec détermination, il nous faut résister au repli sur soi, à l'individualisme ambiant, à la fermeture aux autres, au phénomène Nimby,... L'alternative crédible proposée au manque criant de possibilités de s'installer dans notre commune relance l'intérêt pour Martelange qui dispose de beaucoup d'atouts tels qu'un superbe lieu de vie avec des paysages de qualité, une proximité des services et des commerces très variés, des équipements publics nombreux et performants, la proximité de la N4 et des grandes villes.

## → Pour ceux qui veulent en savoir plus ...

Beaucoup de choses ont été dites à propos du lotissement entre la rue de l'Eglise et la rue de la Chapelle. Nous nous devons de vous donner un éclaircissement et des explications:

### ☑ **Le constat?**

Une personne qui désire s'installer dans notre Commune rencontrera beaucoup de difficultés à y trouver un terrain à bâtir parce qu'ils sont devenus extrêmement rares dans les domaines privé et public. Dans les années à venir, il n'y aura plus aucune place à vendre sur le territoire communal!

### ☑ **Pourquoi un PCA?**

Pour toute la Commune, la réserve publique et privée de terrains à bâtir exploitables en zone d'habitat se déduit à quelques dizaines de parcelles! Cependant, il reste d'autres terrains en zone d'habitat mais ils ne sont pas propices à l'urbanisation pour diverses raisons: zones inondables, terrains à forte déclivité, parcelles difficilement accessibles, surfaces comprenant des biotopes sensibles, ...

La Commune ne dispose pas de zones de réserve (ZACC) et la pénurie foncière constitue un réel frein au développement de la Commune.

### ☑ **Une idée nouvelle?**

Ce changement est loin d'être une idée saugrenue de la commune. En effet, une étude qu'on appelle schéma de structure a analysé tout le territoire communal et a déterminé que l'endroit idéal pour construire serait celui-là! Si la commune ne construit pas à cet endroit, elle ne construira nulle part ailleurs. Cette étude a été approuvée par les instances de l'urbanisme, de la Région wallonne et par tous les Ministres en place. Ce n'est pas une invention communale.



### ☑ **Et la nature?**

La commune ne perd aucune zone verte dans cette opération. Il s'agit d'un glissement de zones. On opère un glissement de la zone d'habitat existante (tout le vallon situé rue de la Chapelle), mais difficilement exploitable vers un lieu qui peut accueillir des logements, dans le respect des normes environnementales, de mobilité, de sécurité, ... **La commune pourrait construire dans le vallon de la rue de la Chapelle qui lui, présente un intérêt biologique. Les dernières études le prouvent sans conteste. Il fallait déplacer cette zone d'habitat pour conserver et embellir son patrimoine naturel.**

La zone où la rue va être construite est vierge de tout arbre! Nous n'abimerons rien et il n'y aura pas de destruction écologique en vue.

De plus, on va pouvoir aménager tout le vallon en espace vert magnifique: retenues d'eau, promenade vers le centre, implantation de moutons, protection des diverses espèces rencontrées, aménagement d'espaces verts, mise en valeur du patrimoine écologique et notamment des abeilles, passage important de transhumance pour le gibier, ...

La création de l'espace vert central deviendra un havre de paix écologique. Des aménagements qui favorisent la biodiversité sont déjà en cours.

A l'heure actuelle, on pourrait construire dans tout le vallon de la rue de la Chapelle. Est-ce la bonne idée? Les habitants de cette rue sont-ils d'accord? Nous ne voulons pas d'une urbanisation à tout prix et n'importe où, nous voulons l'organiser.

### ☑ **Combien de logements?**

Ce changement consiste à créer une voirie qui relie la rue de l'Eglise à la rue de la Chapelle et une autre interne, c'est tout! Cela représente un maximum de 120 logements sur les 15 prochaines années! Nous parlons donc de 350 habitants à d'ici 2035, soit 23 habitants en plus par an.

### ☑ **Pourquoi?**

Comme évoqué précédemment, la modification progressive des modes de vie, le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie et la réduction de la taille des ménages (familles monoparentales, familles recomposées ...) font évoluer les besoins en logement.



Des promoteurs privés sont occupés à mettre sur le marché des logements en appartements. C'est très bien pour la commune. C'est la preuve qu'elle est attractive. Cependant, tous les citoyens n'ont pas envie de vivre dans ces immeubles, particulièrement les familles avec des enfants qui ont besoin d'un espace extérieur pour la détente. Demain, nous voulons que nos enfants, nos jeunes puissent encore s'installer à Martelange, c'est notre devoir de responsable public.

La commune se doit de proposer dans les 20 années à venir un réservoir de terrains pour

- ✓ Permettre aux jeunes et aux familles de s'installer chez nous à un prix abordable.
- ✓ Assurer le financement de tous les services existants.
- ✓ Assumer les lourdes charges financières en matière de Police, d'aide médicale, de santé publique, d'aide sociale, ... sans quoi tout le monde devra ouvrir son portefeuille.
- ✓ Soutenir toutes les associations, commerces, les 2 établissements scolaires et garder nos villages attrayants, bien équipés.
- ✓ Conserver à l'identique une fiscalité inchangée depuis 24 ans, donc ne pas alourdir l'imposition des personnes physiques et le précompte immobilier.

#### ✓ Quel avantage pour la commune?

Les lotissements communaux sont un plus pour une Commune. Dire non, voudrait dire que tous les habitants du quartier Saint-Nicolas, de la Courte rue, du Puits de la Mine, de la rue du Belvédère, de la rue des Néfliers, de la rue du Robinier n'apportent rien à la Commune. Toutes ces personnes se logent grâce à la Commune, car à

un moment donné l'administration communale a développé des lotissements. Sans cela, ces familles n'auraient pas trouvé de places à bâtir. Ces citoyens participent tous à la vie active, sportive, culturelle de la Commune.

Ces lotissements communaux ont permis à des dizaines de couples de trouver une place à bâtir à des prix raisonnables et font aujourd'hui le bonheur de tous. Pourquoi ce nouveau quartier serait-il différent? Il participera aussi, avec ses nouveaux habitants, à l'épanouissement de la Commune. Pensons aux générations de demain.

#### ✓ La mobilité?

Il est indéniable qu'il y aura des voitures en plus. C'est une évidence mais une étude d'incidences a été réalisée et montre que ce ne sera pas une catastrophe. **La fluidité du trafic sera répartie sur 4 sorties potentielles.** De ce quartier, on pourra sortir par la rue de l'Eglise, par la rue de la Chapelle, par le quartier Saint-Nicolas et par une nouvelle voirie qui ira de ce quartier directement à la N4.

Un plan de mobilité va être établi. Il étudiera prioritairement cette zone. Des solutions et des aménagements de sécurité seront posés.

#### ✓ Et maintenant?

Le Conseil communal a désigné un bureau d'études qui sera chargé d'établir le permis d'urbanisation et donc matérialiser l'implantation des 120 logements ainsi que des différents flux envisageables. Il présentera des plans concrets des voiries et des maisons afin que chacun puisse trouver des réponses à ses questions et proposera un aménagement le plus vert possible du vallon en contrebas.



## Martelange, bientôt une commune "Green Deal, Cantines Durables"



Soucieuse de la qualité des produits qui se retrouvent dans l'assiette de nos enfants, la commune de Martelange a décidé de privilégier les produits locaux, bio et de saison pour les repas et les collations de l'accueil extrascolaire et de la crèche.

C'est ainsi que la commune de Martelange sera signataire du Green Deal, projet à l'initiative du ministre Carlo Di Antonio, The Shift et Good Planet. Il s'agit d'un accord volontaire qui vise les cantines, cuisines et services de restauration collective à intégrer progressivement des nouvelles pratiques en faveur d'un système alimentaire durable.



### Les goûters

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, les enfants qui fréquentent l'accueil extrascolaire et la Forêt des Contes se voient goûter des produits qui nous sont livrés par "Biovallée" à Vance. "Le circuit court et bio".

En effet, ce magasin travaille un maximum en partenariat avec des agriculteurs, producteurs du coin afin de privilégier le circuit court.

Il va de soi que les goûters distribués à l'accueil extrascolaire et à la crèche seront raisonnés: nous respecterons les saisons pour les fruits et légumes, nous essayerons de varier un maximum les produits afin de faire découvrir aux enfants différentes saveurs.

Quel plaisir de voir les enfants manger de si bon appétit!

### Les repas de midi à la crèche et le mercredi à l'extrascolaire

La nouvelle Forêt des Contes se veut tournée vers la nature et peaufine son projet dans ce sens.

Au cadre naturel et verdoyant, à la vaisselle sans plastique et aux produits d'entretien naturels et écologiques viennent désormais s'ajouter une alimentation saine, locale et biologique.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, nous travaillons avec un nouveau traiteur: "La cuisine des champs". Comme son nom l'indique, ce professionnel est installé au milieu des champs, proche des producteurs et des maraîchers qui l'approvisionnent en circuit court. Ce traiteur utilise des produits de première qualité, des produits frais et de saison ainsi que des produits bio.

Rôti de porc aux fines herbes, chou-fleur curcuma, pommes de terre nature, purée de betteraves rouges, haricots verts à l'échalote, ... Les enfants se régalaient grâce aux odeurs, aux couleurs dans l'assiette et aux bons goûts en bouche!





## Les enfants nés en 2018 ont été mis à l'honneur cette année encore.

Les 18 bambins ainsi que leur famille ont été conviés à une petite réception dans les nouveaux locaux de la Forêt des Contes.

Au programme, la remise des chèques allocation naissance de 100€ ainsi qu'un petit cadeau. Ils ont pu, avec leur(s) parent(s), découvrir deux activités proposées au lieu de rencontre parents enfants 0-4 ans "Main dans la main": des histoires présentées sur différents supports tels que le Kamishibai par la

bibliothèque itinérante provinciale et le parachute, l'un des éléments phare de la psychomotricité animée par Séverine Pousseur de "Tous au Sport". Cette matinée s'est déroulée autour d'une dégustation de produits sains et bio que les enfants peuvent à présent savourer lors des accueils extra-scolaires et à la crèche.

## Action Job Etudiant

L'édition 2019 fut celle de tous les records: tant dans le taux de fréquentation que dans les employeurs présents.

En effet, 31 jeunes et 10 accompagnants sont venus à l'Action Job Etudiant de Fauvillers- Martelange. Et ce n'est pas moins de 6 employeurs, Accueil extrascolaire de Martelange, Syndicat d'initiative et Hall Sportif de Martelange, la Boucherie Schmit, Agence d'Intérim, ainsi que la commune de Fauvillers qui avaient fait le déplacement pour rencontrer directement les jeunes.

Ceux-ci ont été formés à la réalisation de CV, à la simulation d'entretien d'embauche et informés sur la législation particulière au job étudiant.

Ils ont pu discuter directement avec les employeurs présents et consulter les nombreuses offres de job étudiant collectées dans les environs de Martelange et Fauvillers.

Une navette organisée par le PCS de Martelange a permis à 5 jeunes des 2 communes de participer à l'action.

Merci à tous les partenaires: CPAS et PCS de Fauvillers, CPAS et PCS de Martelange, ADL Martelange-Fauvillers, Agence d'Intérim et participants et souhaitons leur bonne chance dans leurs démarches.

Rendez-vous l'an prochain au congé de carnaval pour la prochaine édition!



## → Des nouvelles du hall sportif de Martelange



La période mai-juin rime avec fin de saison pour nos différents clubs martelangeois occupant notre infrastructure. Cette saison aura encore été un succès pour les différents groupements, tant au niveau de leur occupation, que de leur fréquentation et pour certains, de leurs résultats sportifs en compétition.

La saison sportive des clubs se terminant, le planning d'occupation du hall s'allège et il vous est toujours loisible de disposer de l'infrastructure. N'hésitez pas et contactez-nous afin d'en profiter.



### Stages d'été

Les inscriptions pour les deux semaines de stage début août sont toujours ouvertes mais les places disponibles commencent à se faire rares. Plus de 40 enfants déjà inscrits.

### Pour rappel:

**Stage psychomotricité de 3 à 6 ans  
et multisports de 7 à 14 ans.**

**Dates: du 29.07 au 02.08  
et du 05.08 au 09.08.2019.**

**Ne tardez pas si vous souhaitez inscrire vos enfants.**



### Tennis

Afin de mettre le TC Martelange dans les meilleures conditions de jeu possibles, la RCA a fait faire un sérieux lifting aux deux courts (nouveaux poteaux, filets, piquets de simple, recharges en brique pillée, ... pour les deux surfaces ainsi que la réparation de l'affaissement sur le deuxième terrain).

Rappelons que l'accès n'est plus libre comme cela pouvait être le cas auparavant. Pour profiter d'un ou des court(s), tous les joueurs, membres ou non du club, et autres particuliers des entités voisines, doivent prendre contact avec la RCA pour réserver un terrain.

N'hésitez pas et contactez-nous afin d'en profiter.

### Infras sportives de Martelange

☎ 063/23 34 55  
0476 68 01 15

✉ [hallsportifmartelange@gmail.com](mailto:hallsportifmartelange@gmail.com)



## ➔ Les activités du syndicat d'initiative

Le syndicat d'initiative organise des marches les mercredis et samedis.

3 dates supplémentaires ont été ajoutées les dimanches à 9h30:

- ☑ Le 23 juin sur les traces de la cigogne noire & visite du parc à moutons.
- ☑ Le 4 août autour des étangs du Pont d'Oye.
- ☑ Le 1<sup>er</sup> septembre visite des miradors d'observation du brame.

**Syndicat D'Initiative de Martelange**

☎ 063/60 08 60 

[www.martelange-tourisme.be](http://www.martelange-tourisme.be)

🕒 Ouvert: lundi - vendredi 9h00 - 15h30  
samedi de 9h00 - 14h30  
Juillet-Août de 9h00 - 18h00



# MARTELANGE

## Agenda des marches

**Départ les mercredis du S.I. à 19H**

8 et 22 mai  
5 et 19 juin  
3, 17 et 31 juillet  
14 août  
28 août  
11 septembre

**Départ les samedis de l'église du village à 9h30**

4 mai Fauvillers  
18 mai Radelange  
1er juin Martelange  
(8h30 départ pour journée au Mullerthal)  
15 juin Grumelange  
29 juin Tintange  
13 juillet Hollange  
27 juillet Sainlez  
10 août Martelange  
(18h au S.I. & BBO à 19h30 sur réservation)  
24 août Bigonville  
7 septembre Bodange

Organisation et renseignements

**S.I. Martelange**  
Complexe Im Wöhr  
43A, Rue de Radelange  
063/600860  
[info@martelange-tourisme.be](mailto:info@martelange-tourisme.be)  
[www.martelange-tourisme.be](http://www.martelange-tourisme.be)





# LOCATION VTT & E-BIKE

[www.martelange-tourisme.be](http://www.martelange-tourisme.be)

☎ 063/600860








## Chez moi il fait beau - conseils canicule

- ☑ Se protéger de la chaleur et se rafraîchir régulièrement. Pour éviter les coups de chaleur et la déshydratation, il est important de se protéger de la chaleur et de se rafraîchir régulièrement:
- ☑ Protégez-vous du soleil: restez à l'ombre, portez une casquette ou un chapeau. Badigeonnez-vous de crème protectrice.
- ☑ Ne faites pas d'effort physique intense pendant les périodes les plus chaudes de la journée.

Buvez régulièrement de l'eau! L'alcool, les boissons sucrées et le café aggravent la déshydratation. N'attendez pas d'avoir soif pour vous hydrater.

- ☑ Chez vous, gardez les fenêtres, tentures, stores et volets fermés pendant la journée. Aérez la nuit. Pensez à vous mais également aux personnes à risques!

Les enfants, les personnes âgées, les malades et les personnes isolées sont plus sujettes aux complications liées aux fortes chaleurs. Pensez-y, aidez-les! Assurez-vous qu'elles s'hydratent régulièrement et qu'elles se protègent du soleil.

## → Zoom sur l'agenda des prochains mois



### Place aux enfants 2019!

Place aux enfants 2018 ayant remporté un réel succès, la commune de Martelange a décidé de réitérer l'évènement.

#### Rendez-vous le 19 octobre 2019!

Vous êtes un commerçant, passionné ou indépendant? Vous avez envie de faire connaître votre métier, votre passion aux enfants de 8 à 12 ans?

Tu as entre 8 et 12 ans, tu souhaites aller à la rencontre de passionnés, commerçants ou indépendants opérant au sein de la commune?

Participe à "Place aux enfants 2019", une journée où il est question de rencontre, de questionnement et de partage!

#### Accueil Extra-Scolaire

☎ 063/24 09 57

✉ [extra.scolaire@skynet.be](mailto:extra.scolaire@skynet.be)



### Le Café solidaire a repris ses activités!

A l'initiative du PCS de Martelange et avec le soutien du CPAS, le café solidaire animé par Aurélie De Cuyper, a repris ses activités le 10/04/2019.

Le café solidaire c'est:

- ☑ des échanges autour d'un café, d'un thé,
- ☑ des moments conviviaux accompagnés de petites gourmandises

Cet accueil est un lieu de rencontres, de partages et d'échanges intergénérationnels et multiculturels.

Dans cet espace ouvert à tous, les personnes peuvent participer aux nombreuses activités proposées: jeux bingo, cartes, rummikub, ateliers créatifs, culinaires, excursions et visites.

- Où?** Réfectoire du GAS  
Grand rue 4 à Martelange
- Quand?** les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois  
de 14h à 17h  
au réfectoire du GAS
- Tarif?** GRATUIT

#### Le café solidaire

👤 De Cuyper Aurélie

☎ 0468/37 97 75



## Les Ciné-ouverture

Depuis bientôt 3 ans, en partenariat avec les plans de cohésion sociale de Fauvillers et de Martelange, le CIEP propose des soirées de "Ciné-ouverture". Ces moments de rencontres autour de beaux films soigneusement sélectionnés, font découvrir des situations de vie dans divers pays. Des contextes à la fois proches et singuliers qui questionnent...

Après la séance, un petit débat est proposé pour ceux qui le souhaitent. Pour certains films, un intervenant extérieur apporte son témoignage, ses réflexions pour éclairer davantage le contexte.

### Les prochaines projections:



#### Jeuide 12 septembre "L'Olivier" de Iciar Bollain

L'histoire se passe en Espagne. Alma, jeune femme engagée, reprend l'exploitation agricole de son grand-père. Ce dernier a été contraint de vendre son olivier millénaire à une multinationale et ne s'en est jamais remis. Alma décide de renverser l'ordre établi et remonte la piste de cet arbre unique, dernier ancrage dans ses terres.



#### Jeuide 10 octobre "Au loin s'en vont les nuages" de Aki Kaurismäki

Iona et son mari Lauri, respectivement maître d'hôtel et conducteur de tramway, mènent une vie tranquille en compagnie de leur chien. Jusqu'au jour où tous deux perdent leur emploi et doivent, dans des chemins très surprenants, retrouver de quoi payer leurs dettes.

Le réalisateur Kaurismäki parvient à nous plonger dans un vécu ordinaire à travers un récit nourri de couleurs, de valeurs, de sentiments ...



## Main dans la main, le lieu de rencontre parents enfants

En juillet, 2 animations "fratrie bienvenue": les grands frères et sœurs sont invités à découvrir l'activité de leur cadet. Attention inscription obligatoire car places limitées.

#### ☑ **Mardi 02.07.2019, de 13h45 à 15h30** **"Rivière" avec Laetitia Stilmant du Parc Naturel**

C'est l'été et on sort nos petits pieds pour découvrir les sensations que la rivière peut nous procurer. Et si on faisait une course de petits bateaux réalisés avec des végétaux?! (prévoir essuie et short court ou vêtement de rechange)

#### ☑ **Jeuide 11.07.2019, de 9h45 à 11h30** **Animation "Massage" avec Arianne Debraz**

Le massage bébé est un rituel doux et rassurant. Il stimule le développement du cerveau de l'enfant, soulage les coliques et autres petits inconforts liés à la digestion, renforce le système immunitaire, favorise la routine du sommeil... mais surtout, le massage favorise la communication avec le bébé et privilégie le lien affectif parent/enfant. Lors des séances "fratrie bienvenue", les aînés pourront découvrir les gestes de massage à partager avec leur(s) cadet(s). (Apporter 1 essuie.)

Lieu: Maison de Village de Martelange  
43B rue de Radelange  
Entrée: Gratuite  
Info: CIEP 063/21 87 33  
vquinet.moclux@gmail.com



#### Plan de Cohésion Sociale - PCS Martelange

☎ 063/24 09 55  
✉ pcs.martelange@gmail.com  
**Accueil Extra-Scolaire**  
☎ 063/24 09 57  
✉ extra.scolaire@skynet.be



## → Artisan, une passion ET un métier!



Soutenue par la région wallonne, l'ADL a pour finalité de contribuer au développement économique à l'échelon communal et ce, quel que soit le secteur d'activités. Le plan stratégique de l'ADL définit plusieurs axes de travail visant l'ensemble des acteurs locaux à savoir, les entreprises, commerçants, les artisans, les indépendants et les producteurs.

### **(Futur) ARTISAN, comment l'ADL peut-elle vous aider?**

#### **ACCOMPAGNEMENT DANS LA CRÉATION DE VOTRE ACTIVITÉ**

- ✓ **Information:** sur les démarches de la création d'entreprise, les différents statuts, les dispositifs d'accompagnement, les aides financières, ...
- ✓ **Coaching:** formulation de votre projet, élaboration de votre plan d'action, intégration du porteur dans les différents réseaux (associations de commerçants, collectif d'artisans, ...)
- ✓ **Visibilité:** présentation dans le bulletin communal, sur le site de l'ADL, via les réseaux sociaux

#### **SOUTIEN DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ**

- ✓ Obtenez la reconnaissance légale de l'artisan! L'ADL vous informe et vous aide pour votre dossier de candidature.
- ✓ Sortez de votre isolement: l'ADL vous propose des rencontres qui tissent des relations professionnelles et sociales entre les acteurs économiques des 4 communes (séance d'information, réseautage, visites ...).

✓ Partager vos envies et vos idées: l'ADL organise des tables de discussion entre artisans pour définir nos actions de soutien et susciter des projets de collaborations visant à stimuler votre développement.

✓ Faites parler de vous: au niveau local, l'ADL vous aide dans votre communication commerciale (conseils, formations, articles sur les supports de l'ADL ou communaux, ...). A plus grande échelle, l'ADL vous informe et vous accompagne si vous souhaitez prendre part à la Journée de l'Artisan ou au concours "la Vitrine des artisans".

✓ Obtenez la reconnaissance légale de l'artisan! Depuis l'entrée en vigueur de la loi en juin 2016, plus de 1100 artisans ont obtenu cette reconnaissance légale auprès du SPF Economie. Ils figurent dans un répertoire mis à jour après chaque réunion de la Commission ou du Conseil.

#### **COMMENT LES REJOINDRE?**

En tant qu'artisan, vous pouvez solliciter une reconnaissance légale auprès de la Commission Artisans du SPF Economie (loi du 19 mars 2014). Cette reconnaissance consacre le caractère authentique de votre activité, l'aspect manuel de votre travail et votre savoir-faire artisanal. Grâce au logo attestant l'obtention de la reconnaissance légale, vous pouvez compter sur une plus grande visibilité auprès du public. Ce petit plus pour votre image de marque peut aussi booster votre activité!

Un formulaire et vous voilà Artisan!

# → Calendrier



## → JUIN

- ☑ **Jeudi 27 juin**  
Mesa- Cérémonie au monument des CHA
- ☑ **Vendredi 28 juin**  
Martel Festival à la Maison de village de Martelange
- ☑ **Samedi 29 juin**  
Repair Café de 9h à 12h - Maison Rurale, 377 à Fauvillers

## → JUILLET

- ☑ **Du 8 au 12 juillet**  
Semaine des couleurs
- ☑ **Dimanche 21 juillet**  
Te Deum à 10h45 en l'église de Martelange

## → AOÛT

- ☑ **Samedi 24 août**  
Marché du terroir dans la Grand rue

## → SEPTEMBRE

- ☑ **Dimanche 15 septembre**  
Un dimanche dans les livres et exposition peinture à l'église de Radelange: "Les livres se dévorent et l'art se contemple".
- ☑ **Vendredi 20 septembre**  
Excursion des aînés
- ☑ **Samedi 28 septembre**  
Repas annuel des aînés

## → OCTOBRE

- ☑ **Vendredi 4 octobre**  
Réception des Noces d'or
- ☑ **Samedi 19 octobre**  
Place aux enfants

## → NOVEMBRE

- ☑ **Mardi 5 novembre**  
Relais sacré à 10h30
- ☑ **Dimanche 10 novembre**  
Te Deum à 10h30 en l'église de Martelange
- ☑ **Samedi 30 novembre**  
Spectacle de St Nicolas



## MARTEL FESTIVAL

Afin de bien commencer les vacances d'été la commune de Martelange vous propose le 28 juin prochain une soirée concerts à la maison de village.

**INFECTED** qui propose un trash death metal en adoptant des riffs lourds et mélodiques avec un chant guttural puissant.

**VAN JEX** distille un rock pur et dur, parfois plus nuancé, mais souvent puissant. Grâce à des influences allant du blues au rock stoner en passant par le métal ou le punk.

Avec **DOLE**, place à la new wave dans la programmation. Le revival années 80 bat son plein et nous avons la chance d'avoir dans notre région un des groupes qui a marqué cette période.

**BRACK BROTHERS** réinterprète des covers de tous les types et de tous temps en passant aussi bien par le rock, le reggae, la pop et la chanson française. Nous vous attendons nombreux pour une superbe soirée de musique!

NOUVEAU à MARTELANGE

# "Les Jeudis du Terroir"



(Re)découvrez les PRODUITS LOCAUX et SAVEURS GOURMANDES auprès des commerces et producteurs qui font vivre le goût!

## TOUS LES JEUDIS\* DE 15H À 18H30

DANS LA GRAND-RUE (EN FACE DE LA POSTE)

## → Les Jeudis du Terroir

Des produits locaux et artisanaux dans vos assiettes chaque semaine!

Martelange bénéficie de plusieurs commerces artisanaux de proximité dont le savoir-faire est à souligner. Ses deux boucheries et boulangeries ont acquis une renommée certaine.

Depuis le 2 mai, la commune de Martelange accueille chaque jeudi, des producteurs qui se rassemblent afin de vous servir en produits de qualité. L'ambition est d'offrir aux martelangeois des produits sains et savoureux, tout en privilégiant l'échange direct entre le producteur et le consommateur.

Cinq emplacements ont été mis à disposition des exposants dans la Grand Rue à deux pas de vos commerces habituels. Les producteurs y prennent place (entre 1 à 4X/mois) selon les disponibilités de leur agenda et les saisons. Réguliers ou occasionnels, tous vous attendent les jeudis de 15h à 18h30 sauf les 15 et 22 août.

Dès septembre, d'autres producteurs les rejoindront pour vous proposer un éventail de produits plus large. La saison se clôturera le vendredi 13 décembre par un Marché de Noël en nocturne.



## "Les Jeudis du Terroir"



PRODUCTEURS et COMMERCES

LA FERME DES 2 FONTAINES - LEGUMES BIO ET DE SAISON  
 LA VRAC CAR - PRODUITS EN VRAC, BIO ET LOCAUX  
 LA FOURCHOTTE - ÉPEAUTRE PERLÉ, FARINE ET PÂTES D'ÉPEAUTRE, CRÊPES  
 LA FERME D'ANTAN - FROMAGES DE VACHE ET DE CHÈVRE ET PRODUITS DÉRIVÉS  
 LE FOIE GRAS DE FLOUMONT - FOIE GRAS ARTISANAL DE CANARDS ET PRODUITS DÉRIVÉS  
 LES TISANES DE LA STRANGE - TISANES, CONDIMENTS, SIROPS ET CONFITURES  
 RUCHES ET TERROIR - MIEL DE TERROIR ET PRODUITS DÉRIVÉS

OXFAM - BIÈRES ET JUS DE TERROIR  
 BOULANGERIE PÂTISSERIE STOUVENAKER - PAINS, PÂTISSERIES, GLACES ET CHOCOLATS  
 BOULANGERIE PÂTISSERIE KERGER - PAINS, BRIOCHES, BAGUETTES DE FROMENT ET ÉPEAUTRE À LA LEVURE  
 L'ARTISAN BOUCHER - VIANDES D'ORIGINE LOCALE ET FERMIÈRE, CHARCUTERIES ET PRÉPARATIONS ARTISANALES  
 BOUCHERIE SCHMIT - VIANDE DE QUALITÉ, COLIS BARBECUE, SALAISONS ET PRÉPARATIONS MAISON